



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E163302

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2026

ÉDITÉ LE 18/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/2016

Forme juridique : SAS

Capital : 30 380

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERNAY 2016B00103

Siret : 819 721 929 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 02 01-16927-

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 253477560001

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 253477560001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : THERMO ACOUSTIQUE HABITAT

Sigle : THERMO ACOUSTIQUE HABITAT
30 ROUTE DE CORMEILLES
ZONE D'ACTIVITE
27230 THIBERVILLE

Téléphone : 02 32 46 38 43

Fax : 02 32 46 59 67

Portable :

Site Internet : www.thermo-acoustique-habitat.fr

E-mail : thermacoushabitat@gmail.com

Responsabilité légale :
DUHUTREL MARC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/02/2022
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	13/02/2024
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Plâtrier / Plaquiste)	08/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	22/02/2022
o Isolation des combles perdus	08/10/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	22/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.